



POUR MIEUX COMPRENDRE LES CHAMPIONNATS JEUNES

La Fédération Française de Basket-Ball organise directement les championnats de France à partir de la catégorie U15. Elle délègue par ailleurs l'organisation des compétitions à la Ligue Ile de France (championnats régionaux) et au Comité Départemental des Hauts de Seine (championnats départementaux). Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des compétitions.

Catégories		Naissance	Championnats (du niveau le plus faible au plus élevé)		
			Départemental	Régional	National
U20	Junior	2004 et 2005	DM3, DM2, DM1	RM4, RM3, RM2, RM1	
U18	Cadettes	2006,2007,2008	DF2, DF1	RF4, RF3, RF2, RF1	NFU18 Elite, NMU18 Elite
U17	Cadets	2007 et 2008			
U15	Minime	2009 et 2010	DM3, DM2, DM1	RM4, RM3, RM2, RM1	NMU15 Elite, NFU15 Elite
U13	Benjamin	2011 et 2012	DM3, DM2, DM1	RM4, RM3, RM2, RM1	Non
U11	Poussin	2013 et 2014	DM3, DM2, DM1	Non	Non
U9	Mini poussin	2015 et 2016	DM3, DM2, DM1	Non	Non
U7	Baby Basket	2017 et après	Pas de championnat	-	-

Les championnats jeunes se déroulent en 3 phases :

Phase 1 – Tournois qualificatifs

- **8 et 9 septembre 2023 : TQR (Tournoi Qualificatif Régional).** Selon les résultats des années précédentes, certaines équipes peuvent participer à ces tournois pour disputer un championnat régional.
- **15/16 et 23 septembre : TQD (Tournoi Qualificatif Départemental).** Selon les résultats des années précédentes, certaines équipes peuvent participer à ces tournois pour tenter de se qualifier pour le championnat départemental 1^{ère} division.

8 équipes du Val de Seine Basket sont engagées cette saison dans ces tournois :

TQR : U15 féminines / U13 féminines

TQD : U20 masculins / U17 masculins / U15 masculins / U13 masculins / U11 mixte / U9 mixte

Phase 2 – Brassage

- **Octobre / Décembre.** En fonction des résultats des TQD les équipes sont engagées en Championnat Régional ou Départemental. Cette première phase permet d'évaluer le niveau des équipes et d'ajuster les compétitions dans chaque division.
- Le championnat régional ouvre une 4^{ème} division pour les équipes classées premières du championnat départemental 1^{ère} division dans cette première phase.
- Une équipe classée première en 2^{ème} ou 3^{ème} division départementale peut accéder à la division supérieure à partir du mois de janvier.

10 équipes supplémentaires du Val de Seine Basket sont engagées cette saison dans ces championnats :

U18 féminines, U17 masculins 2, U15 féminines 2, U15 masculins 2, U13 masculins Boulogne, U13 masculins Chaville, U11 mixte Boulogne, U11 mixte Chaville, U9 mixte Boulogne, U9 mixte Chaville.

Phase 3 – Championnat

- **Janvier / Juin.** Les niveaux ainsi définis, les championnats se déroulent sous forme de rencontres aller et retour. Un classement est établi pour permettre d'attribuer les titres de champion (régional ou départemental).

En fonction de nos effectifs, nous pourrons engager **2 équipes supplémentaires** dans ces championnats : **U20 masculins 2 et U13 féminines 2.**

Règles de brûlage et personnalisation

Lorsqu'une association engage plusieurs équipes en championnat dans une même catégorie d'âge, des règles particulières sont mises en œuvre :

- Lorsque les équipes opèrent dans 2 divisions différentes, il est appliqué une règle de brûlage. 5 joueurs sont identifiés qui ne pourront **jamais** opérer dans la division inférieure. Le club et le coach de l'équipe désignent officiellement ces joueurs avant le début de chaque phase de championnat.
- Si les 2 équipes opèrent dans la même division la règle d'identification sera mise en place. Chacune des équipes désignera une liste de joueurs qui **joueront obligatoirement dans l'équipe concernée** sans possibilité de disputer des matchs dans l'autre équipe.

Nous vous rappellerons ces règlements après les TQR et TQD.